



ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

MODIFICATIONS MULTIPLES

CONFORT SYSTEM

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : Zone Artisanale,
Maison Dieu, 21220 FIXIN
899.572.028 RCS DIJON

L'associé unique, par décisions du 16/06/2025 a décidé, à compter du même jour, de transformer la société en Société par Actions Simplifiée, de transférer le siège social au 6 Rue des Cheminots, 21220 GEVREY-CHAMBERTIN, de nommer la société HOLDING HCS en qualité de présidente et de modifier les statuts. Ces modifications entraînent la publication des mentions suivantes :

Forme : Ancienne : SARL. Nouvelle : SAS.
Siège : Ancienne : Zone Artisanale, Maison Dieu, 21220 FIXIN. Nouvelle : 6 Rue des Cheminots, 21220 GEVREY-CHAMBERTIN.
Administration : Ancienne : Gérant : Thomas BERNARD. Nouvelle : Présidente : SARL HOLDING HCS, 6 Rue des Cheminots, 21220 GEVREY-CHAMBERTIN, 988.251.237 RCS DIJON.
Préemption : Toute cession des actions de la Société même entre associés est soumise au respect du droit de préemption conféré aux associés.
Agrément : Les actions ne peuvent être cédées, même entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Admission aux assemblées et droit de vote : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.
RCS DIJON

AL25019206

MODIFICATIONS MULTIPLES

Société Civile

des Immeubles ESTIVALET

S.C.I.E.
SC au capital de 152,45 €
Siège social : 3 Rue Maillot
21380 MESSIGNY ET VANTOUX
341 516 136 RCS DIJON

Selon acte du 29/04/2025 et du 05/05/2025, il a été décidé :

- de remplacer à compter du 29/04/2025 la dénomination sociale «Société Civile des Immeubles ESTIVALET – S.C.I.E.» par «LAMART», et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts,
- de proroger la durée de la Société de 99 ans, soit jusqu'au 28/04/2124, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts,
- de transférer le siège social du 3 Rue Maillot, 21380 MESSIGNY ET VANTOUX au 11 Rue de la Saône - 21121 FONTAINE-LES-DIJON à compter du 29/04/2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL25019241

TRANSFORMATION

HID HOTEL

SARL transformée en SAS
au capital de 10 000 €
Siège social : 3 Rue de Beauregard
21600 LONGVIC
913 868 097 RCS DIJON

Selon décisions unanimes des associés du 24/06/2025, la collectivité des associés, statuant aux conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Mme Catherine HU, M. Jacques HU, M. Zhong Sheng HU et Mme Yuzhen TANG, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ :

La Société HU HOTELS, Société à responsabilité limitée au capital de 36 520 euros, ayant son siège social situé à DAIX (21121), 4 Rue Jean Laillet - Lotissement Les Clos, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 514 361 898 RCS DIJON, représentée par M. Jacques HU, cogérant.

Pour avis
Le Président

AL25019287

TRANSFORMATION

LYSDOR

SARL transformée en SASU
au capital de 8 000 €
Siège social : 4 Rue des Ardennes
21000 DIJON
494 818 420 RCS DIJON

Aux termes du Procès-verbal du 24/06/2025, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 8 000 €.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte

de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M. Zhong Sheng HU, Mme Yuzhen TANG, Mme Catherine HU et M. Jacques HU.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : la Société HU HOTELS, Société à responsabilité limitée au capital de 36 520 €, ayant son siège social situé DAIX (21121), 4 Rue Jean Laillet - Lotissement Les Clos, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 514 361 898 RCS DIJON, représentée par M. Jacques HU, cogérant.

Pour avis
La Gérance

AL25019288

TRANSFORMATION

SARL LONGVIE HOTEL

SARL transformée en SAS
au capital de 45 000 €
Siège social : 5 Rue de Beauregard,
21600 LONGVIC
513 976 522 RCS DIJON

Aux termes des délibérations du 24/06/2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant aux conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

L'objet de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

La dénomination sociale devient «LONGVIE HOTEL» au lieu de «SARL LONGVIE HOTEL». Le capital social reste fixé à la somme de 45 000 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Mme Catherine HU, M. Jacques HU, M. Zhong Sheng HU et Mme Yuzhen TANG, cogérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENT : la Société HU HOTELS, Société à responsabilité limitée au capital de 36 520 €, ayant son siège social : 4 rue Jean Laillet - Lotissement Les Clos - 21121 DAIX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 514 361 898 RCS DIJON, représentée par M. Zhong Sheng HU en sa qualité de cogérant.

Pour avis
Le Président

AL25019294

// DIVERS



AVIS

Appel à Candidatures du 30/06/2025

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par retours-courrier, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Morey-Saint-Denis : Vignes AOC Morey-Saint-Denis - Urbanisme : Zone A de PLU - Objectif : Maintien du fermier en place 40 92 ca 'LES COGNEES' : AD-0018 - 'LES CHAMPS DE LA VIGNE' : AD-0159 - 'LES CRAIS GILLON' : AD-0041

Volnay : Vignes AOC Volnay - Urbanisme : RNU - Objectif : Maintien du fermier en place 38 a 02 ca 'LA CAVE' : AC-0349—0430—0453 - '0001 RUE DE LASSOLLE' : AC-0456

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 22/07/2025 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet : www.saferfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25019296

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

NON DISSOLUTION

TRI-FAM

Société à responsabilité limitée
Au capital de 80 000 euros
Siège social : 5 rue de Lamarche Sur Saône
21270 VONGES
491 466 637 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 05 juin 2025 l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Gérance

AL25019128

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Société Civile Immobilière A.G.B.

Société civile immobilière
En liquidation
Au capital de 300 euros.
Siège social : 13 rue Gustave Eiffel
21200 BEAUNE
Siège de liquidation : 13 rue Gustave Eiffel
21200 BEAUNE
503 046 294 RCS BEAUNE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 03/06/2025, l'associé unique a décidé à compter du même jour de transformer la Société en Société à responsabilité limitée et la nomination de Gaston FOUILLET en qualité de gérant. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Dénomination sociale : Veto Services
Siège social : 14, rue Paul Claudel, 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
Objet social : Toutes activités liées à la concep-

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 13 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Joël BERTRAND demeurant 56 rue de Bourgogne 21420 SAVINGY LES BEAUNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 13 rue Gustave Eiffel 21200 BEAUNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BEAUNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

AL25019245

S.J.B.

Société d'Avocats

DISSOLUTION ANTICIPÉE

LEHAHIAH

Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 27 Avenue de Chatenoy
89000 AUXERRE
533 746 616 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 30 JUIN 2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 JUIN 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Eric DISEUR, demeurant 27 Avenue de Chatenoy 89000 AUXERRE, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 27 Avenue de Chatenoy 89000 AUXERRE.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal des activités économiques d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL25019289

// CONSTITUTION

DE LES PIGNONS

Société par actions simplifiée
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 20 rue des Grangeots
21350 STE COLOMBE EN AUXOIS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à STE COLOMBE EN AUXOIS du 12/06/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : DE LES PIGNONS
Siège : 20 rue des Grangeots, 21350 STE COLOMBE EN AUXOIS
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2 000 euros
Objet : La production et la commercialisation d'énergies renouvelables et notamment l'énergie électrique d'origine photovoltaïque
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Alain DUBREUIL demeurant 14 rue Avau 21350 STE COLOMBE EN AUXOIS
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

POUR AVIS.
Le Président

AL25019110

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 26/06/2025, il a été constituée une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MDFL
Capital : 1 000 €, divisé en 100 parts de 10€.
Siège social : 18 rue Valentin Guillemot 21700 Arcenant
Objet : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, bail à construction ou autrement, de tous terrains ou biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée : 99 ans.
Gérant : Mr Frederic MORANDI
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

AL25019246

Veto Services

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 14, rue Paul Claudel
21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 03/06/2025, l'associé unique a décidé à compter du même jour de transformer la Société en Société à responsabilité limitée et la nomination de Gaston FOUILLET en qualité de gérant. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Dénomination sociale : Veto Services
Siège social : 14, rue Paul Claudel, 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
Objet social : Toutes activités liées à la concep-

tion, au développement, à l'édition, à la distribution et à la commercialisation de services digitaux connectés dans le secteur vétérinaire et de l'animalerie.

L'animation de stages, d'événements, de séminaires dans les domaines indiqués ci-dessus, Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Stéphane VALCAUDA, demeurant 14, rue Paul Claudel 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON
Pour avis
La Gérance

AL25019242

BFC PRESTIGE INVESTISSEMENTS

Société par actions simplifiée
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 13 rue Lecoulteux
21000 DIJON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 25/06/2025 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : BFC PRESTIGE INVESTISSEMENTS
Siège : 13 rue Lecoulteux, 21000 DIJON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2 000 euros
Objet : Le conseil pour la gestion et les affaires, ingénierie financière, stratégie d'entreprise et financière ; Le conseil portant sur la réalisation d'opérations de banque sur instruments financiers, d'opérations de banque ou d'opérations connexes, d'opérations sur biens et actifs divers ; Le conseil en gestion de patrimoine, organisation, stratégie et ingénierie patrimoniale ; Le conseil en investissements financiers ; Le courtage en assurance ; Le courtage en opérations de banque et services de paiements ; La transaction sur immeubles et fonds de commerce ; Le consulting, la formation et l'assistance dans les domaines précités ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Monsieur Charles D'HAUSEN demeurant 13 rue Lecoulteux 21000 DIJON.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL25019244

NIÈVRE

// MODIFICATION

TRANSFORMATION

SATINGES DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : Satinges
58320 Parigny-les-Vaux
RCS Nevers 507 607 687

Le 13/06/2025, la collectivité des associés a décidé de transformer la Société en société civile immobilière.

Monsieur Lionel FAYON, demeurant 49, avenue de l'Europe, Apt 304 – 37100 Tours, est nommé gérant de la Société sous sa nouvelle forme.

AL25019142



SCP AVOCATS BUSINESS CONSEILS

Me Catherine LEGENDRE-LOIRAND
Spécialiste en droit rural
et en droit des sociétés
18 rue Michaël Faraday 18000 BOURGES

MODIFICATION DU CAPITAL

GAEC DEBOUX

Groupement Agricole
d'Exploitation en Commun
Au capital de 320.554,55 euros
Siège social : Niault
58110 CHOUGNY
340 381 888 RCS NEVERS

Aux termes de l'AGE du 20/06/2024, il a été décidé :

- de réduire le capital de 103,07 €, par réduction de la valeur nominale des parts,
- de réduire le capital de 106 817,16 €, par annulation de 7 009 parts sociales.

Le capital social est donc porté à 213 634,32€, divisé en 14 018 parts sociales, d'une valeur nominale de 15,24€ chacune.

Le reste sans changement.
Mention au RCS de NEVERS.
Pour avis,

AL25019203

TRANSFORMATION

« LE DIAGNOSTIQUEUR NIVERNAIS »

SAS au capital de 2 000 €
Siège social : 2 rue Noël Pointe
58000 NEVERS
948.695.101 RCS NEVERS

Le 03/06/2025, l'associé unique a décidé à compter du même jour de transformer la Société en Société à responsabilité limitée et la nomination de Gaston FOUILLET en qualité de gérant. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

- Anciennes mentions : Société par actions simplifiée. Nouvelles mentions : Société à responsabilité limitée.
- Anciennes mentions : Président : Gaston FOUILLET. Nouvelles mentions : Gérant : Gaston

FOUILLET demeurant 2 rue Noël Pointe 58000 NEVERS.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.
AL25019204

CHANGEMENT DE GÉRANT

S.C.I. de la VESVRES

Société civile
au capital de 41 466,13 €
Siège social : MANGY
58170 LUZY
348 283 862 RCS NEVERS

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20/05/2025, M. Michel LAGARDE demeurant à LUZY (58170), 54 ter Route de Toulon-sur-Arroux, a été nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de M. Aimé LAGARDE, décédé le 28/10/2021.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis
La Gérance

AL25019209



Route d'Orléans - BP 89

PROROGATION DE LA DURÉE

COMPTOIR D'HYGIENE ET D'ENTRETIEN DU CENTRE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 43 rue des Champs Pacaud
58000 NEVERS
309 685 741 RCS NEVERS

Aux termes du PV des délibérations d'une AGE du 18.06.25, les associés ont décidé de proroger de 99 années la durée de la Société, soit jusqu'au 15.03.2126, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

AL25019212

BORDIER INVEST

SARL transformée en SAS
au capital de 100 000 €
Siège Social : 23, Boulevard de la République
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
493 886 097 RCS NEVERS

TRANSFORMATION

Aux termes de ses décisions du 23/06/2025 l'Associé Unique a décidé de transformer la société en SAS à compter du même jour.

En conséquence, les mentions antérieures se trouvent ainsi modifiées :

- Forme :

Ancienne mention : SARL
Nouvelle mention : SAS
- Administration :
- Ancienne mention : Gérant : M. Sébastien BORDIER
Nouvelle mention : Président : M. Sébastien BORDIER dt à SAINT VERAÏN (58) – Le Bois de l'Ane
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque associé dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il possède.

Agrément : La cession d'actions est libre tant que la société est unipersonnelle et est soumise à l'agrément de la collectivité des associés en cas de pluralité d'associés.

AL25019220

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

FAURIE TRUCKS NEVERS

Société par Actions Simplifiée à associée unique
Au capital de 1.171.040 €
Siège social : 12 route de Paris
58640 VARENNES-VAUZELLES
302 331 889 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2025, la Présidente de la société FAURIE TRUCKS NEVERS, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social de la société du 12 route de Paris 58640 VARENNES-VAUZELLES au 6 rue Thomas Edison 58640 VARENNES-VAUZELLES, à compter du 31 mars 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts relatifs au siège social. Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis - La Présidente

AL25019227

Maître Amaury PANIER

CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

MODIFICATIONS MULTIPLES

DUVERNOY GAEL SAS

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 10 000 euros
Siège social : Les Morillats,
58360 PREPORCHE
934 017 997 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 09 avril 2025, l'Associé Unique a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de travaux publics, d'hébergement de tourisme et autre hébergement de courte durée et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
- de nommer Madame Anaïs DUVERNOY, demeurant Les Morillats, 58360 PREPORCHE en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Gaël DUVERNOY, démissionnaire.

POUR AVIS
Le Président

AL25019233



Route d'Orléans - BP 89

MODIFICATION DU CAPITAL

LANGUMIER

Société civile d'exploitation agricole
au capital de 619 070 euros
Siège social : LD LA GRANDE BROSSÉ
58220 DONZY
489 692 772 RCS NEVERS

L'AGE



ANNONCES LÉGALES

Nouvelle mention : 2, rue de Veaupoule - 58420 BRINON SUR BEUVRON
Pour avis. AL2501902

// GÉRANCE

Maître Emilie GUERIN-PEREIRA
Notaire à Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre)
16 Boulevard de la République

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu du 02/06/2025 enregistré le 10/06/2025 au service des impôts des entreprises NIÈVRE, dossier 202500010787 référence 5804P01 2025 N 00301, Madame Marie-Laure Chantal GAUCHER, commerçante, demeurant à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200), 26, rue du Commerce, Née à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200), le 31 août 1973. Divorcée de Monsieur Jean-Marc AGINCOURT
A cédé à la société dénommée SNC LASSAUNIERE BAILLY, Société en nom collectif au capital de 20 000 EUROS, ayant son siège social à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200), 26 rue du Commerce, identifiée au SIREN sous le numéro 943492306 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS, Son fonds de commerce de débit de boissons, vente d'articles de fumeurs, papeterie, maroquinerie, tabletterie, cartes postales et billets de loterie nationale, auquel est rattachée la gérance d'un débit de tabac, exploité à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200), 26 rue du Commerce, immatriculé au RCS de NEVERS sous le numéro 801398637.
Cette vente a été consentie au prix de 199500 euros, s'appliquant aux éléments incorporels à 181100 euros et 18400 euros aux éléments corporels, la propriété et l'entrée en jouissance a eu lieu le jour de la signature de l'acte authentique. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les formes légales en l'étude du notaire. AL25019213

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 10 juin 2025, enregistré au service des impôts de NEVERS, 2025 00011526 référence 5804P01 2025 A 00306, le 10 juin 2025, La société BS IMMOBILIER, SARL au capital de 7 622,00 euros, 15 Boulevard du Maréchal Juin 58000 NEVERS, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 439 550 013.
A cédé à Madame Emmanuelle COINTE, née le 11 avril 1976 à NEVERS, exerçant à titre individuel la profession d'agent immobilier sous l'enseigne commerciale TDI demeurant 12 Impasse Cyr Deguerque 58000 NEVERS immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NEVERS sous le numéro 940 141 385.
Un fonds de commerce d'agent immobilier, comprenant les éléments : la clientèle et l'achalandage y étant attachés, le bénéfice comme la charge des contrats attachés, le matériel, l'outillage, le mobilier commercial, les agencements et installations et les stocks, sis et exploités 15 Boulevard du Maréchal Juin 58000 NEVERS. Propriété et jouissance : 10 juin 2025.
Prix : 30 000,00 euros, dont 24 000,00 euros pour les éléments incorporels et 6 000,00 euros pour les éléments corporels.
Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, par Maître Stéphanie BON, avocat, SCP BON de SAULCE LATOUR 8 rue du Doyenné 58000 NEVERS. AL25019228

// VENTE AUX ENCHÈRES

Selari Isabelle MAUGUERE
Avocat au Barreau de NEVERS
15 rue Gambetta - 58000 NEVERS
Tél : 03 86 71 88 55
Email : mauguere.avocat@outlook.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le MARDI 02 SEPTEMBRE 2025
A 10 heures 30

Au Tribunal Judiciaire de NEVERS, Palais de Justice de ladite Ville, siégeant en matière de saisies immobilières, Place du Palais 58000 NEVERS (Nièvre).
Commun de MYENNES (58440), 20 rue de Paris :

Une maison d'habitation comprenant :
- rez-de-chaussée : entrée, séjour, cuisine ouverte avec îlot central, salon équipé d'un insert, WC avec lave mains,
- premier étage : palier, WC avec lave mains, buanderie, couloir, salle de bains avec baignoire d'angle, WC et cabinet de douche avec jets hydromassants, dressing, 4 chambres, salle d'eau avec baignoire et douche,
- deuxième étage (combles aménagés) : une chambre, grenier,
- cave voûtée
Dépendances attenantes (garage, grange, débarras, grenier)
Terrain.

Les murs à l'aspect du levant et du midi sont mitoyens avec les voisins, ceux qui limitent au nord sont mitoyens dans toute leur étendue.
Le tout cadastré section AC numéros : 52 x 20 rue de Paris pour une contenance 06 ares 98 centiares, en nature de sol, 53 x Le Bourg Sud pour une contenance de 10 ares 91 centiares, en nature de jardin.
Biens occupés.

MISE À PRIX : QUARANTE QUATRE MILLE EUROS (44 000,00 €) EN UN LOT.
La vente ne pourra être renvoyée qu'en cas de force majeure ou à la demande éventuelle de la Commission de Surendossement.
Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de NEVERS, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication. Avant de porter enchères, une consignation de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3 000,00 € est obligatoire, en sus des frais.
Fait à NEVERS le 23 juin 2025
Me Isabelle MAUGUERE, Avocat.
Pour tous renseignements s'adresser :
- au cabinet de la Selari Isabelle MAUGUERE, Avocat au Barreau de NEVERS, y demeurant 15 rue Gambetta - Tél : 03.86.71.88.55.
- au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NEVERS où le cahier des conditions de vente est déposé.

Les visites seront effectuées par Maître Isabelle PONCET-PÈRE (SELARL ACTES ET CONSEILS), Commissaire de Justice à GUERIGNY (Nièvre) Tél : 03.86.85.14.53 le mardi 19 août 2025 à 14 h 30 sur place. AL25019196

MAITRE OLIVIER LEVOIR,
Avocat au Barreau de Nevers
10, rue Saint Martin - 58000 NEVERS
Tél 09.61.20.61.98
(E-mail) levoir.olivier@orange.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A la requête de la SELARL JSA, mandataire judiciaire, dont le siège est fixé 18 rue Georges Clémenceau, 78000 VERSAILLES
Au Palais de Justice à NEVERS (Nièvre), Place du Palais, LE MARDI 2 SEPTEMBRE 2025 à 10h30 COMMUNE DE ESSEY (21320)
Lot unique : Un terrain à bâtir situé sur la commune de ESSEY (Côte d'Or) cadastré Section VK n° 197
Sur la mise à prix de : TRENTE CINQ MILLE EUROS (35 000 €)
Avec baisse immédiate et sans nouvelle publicité par palier de 10%, sans que le prix d'adjudication puisse être inférieur à 25 000 € pour le cas où la mise à prix ne serait pas couverte. Fait et rédigé par l'avocat poursuivant soussigné le 01/07/2025, Me Olivier LEVOIR.
Les enchères peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau du Tribunal Judiciaire de Nevers.
Le cahier des conditions de la vente peut être consulté sans frais, soit au greffe du juge de l'exécution de Nevers situé Place du Palais de ladite ville, soit au cabinet de Maître Olivier LEVOIR situé 10 rue Saint Martin, 58000 NEVERS, rédacteur du cahier des conditions de vente
VISITE du bien prévue sur place le 22 juillet 2025 à 15h30 :
S'adresser à Maître Gilles LAMBERT, huissier de justice, 20 rue Jacques de Molay, 21200 BEAUNE, Tél : 03 80 24 72 58
AL25019321

// DIVERS

SELAS PIERRE JOURDIER MARIE CHERAMY JEAN-CHARLES REROLLE
Notaires associés
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

ENVOI EN POSSESSION

Insertion conforme à l'article 1378-1 du Code de procédure civile
Suivant testament olographe en date du 21 décembre 2018, Madame Ghislaine Jacqueline Gabrielle Lucienne PERNOT, en son vivant retraitée, née à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), le 13 août 1956, ayant demeuré à PARIGNY LES VAUX (58320), 437, route d'Eugnes, Usseau, veuve de Monsieur Gustave GAROFALO, et non remariée, non soumise à un pacs ou partenariat, décédée à NEVERS (58000), le 27 février 2025.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu le 23 juin 2025, par Maître Marie CHERAMY, notaire associée de la société d'exercice libéral par actions simplifiée dénommée « Société d'exercice libéral par actions simplifiée Pierre JOURDIER Marie CHERAMY et Jean-Charles REROLLE, Notaires associés » titulaire d'un office notarial immatriculé à la Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires (CRPCEN) sous le numéro 58001 et dont le siège social est à NEVERS (58000), 3, rue Henri Barbusse, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marie CHERAMY, notaire à NEVERS (58000), 3, rue Henri Barbusse, référence CRPCEN : 58001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PARIS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture de testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. AL25019215

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL- DÉLAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 19 août 2016, Monsieur Marc GAJER, en son vivant retraité, demeurant à GARCHY (58150) 10 rue du Champ de Foire Le Bourg, né à PARIS (75011) le 22 mars 1957, célibataire, ayant conclu avec Madame Marie-Dominique MAGNIER un pacte civil de solidarité suivant contrat reçu par Maître GAUTHIER, alors notaire à LA CHARITE-SUR-LOIRE (58400), le 19 août 2016, décédé à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200) le 7 avril 2025.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Valérie CLERGET, Notaire à LA CHARITE SUR LOIRE (58400) le 16 juin 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Valérie CLERGET, Notaire à LA CHARITE SUR LOIRE (58402), 37 ter Avenue Maréchal Leclerc, BP 47, référence CRPCEN 58051, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de NEVERS (58000) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. AL25019218

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL- DÉLAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 29 octobre 2013, Monsieur Hervé Albert Roland NARD, en son vivant attaché territorial, demeurant à LA CHARITE-SUR-LOIRE (58400), 25 rue du Nord, né

à DECIZE (58300), le 04 avril 1958, célibataire, ayant conclu avec Monsieur Thierry René PEAN un pacte civil de solidarité suivant contrat reçu par Maître GAUTHIER, alors notaire à LA CHARITE-SUR-LOIRE, le 29 octobre 2013, décédé à NEVERS (58000) le 9 mai 2025, A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Valérie CLERGET, Notaire à LA CHARITE SUR LOIRE (58400), le 17 juin 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Valérie CLERGET, Notaire à LA CHARITE SUR LOIRE (58402), 37 ter Avenue Maréchal Leclerc, BP 47, référence CRPCEN 58051, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de NEVERS (58000) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. AL25019219

SELAS PIERRE JOURDIER - MARIE CHERAMY - JEAN-CHARLES REROLLE
Notaires associés
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL- DÉLAI D'OPPOSITION

Insertion conforme à l'article 1378-1 du Code de procédure civile
Suivant testament olographe en date du 26 avril 2016, Madame Jeannine Gabrielle Marie FOUCHER, en son vivant retraitée, née à NEVERS (58000) le 4 avril 1929, célibataire, ayant demeuré à VARENNES VAUZELLES (58640), EHPAD La Providence - 2 route du Bois Sabot, décédée à VARENNES VAUZELLES (58640) le 13 mars 2025.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu le 24 juin 2025, par Maître Marie CHERAMY, notaire associée de la société d'exercice libéral par actions simplifiée dénommée « Société d'exercice libéral par actions simplifiée Pierre JOURDIER Marie CHERAMY et Jean-Charles REROLLE, Notaires associés » titulaire d'un office notarial immatriculé à la Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires (CRPCEN) sous le numéro 58001 et dont le siège social est à NEVERS (58000), 3, rue Henri Barbusse, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marie CHERAMY, notaire à NEVERS (58000), 3 Rue Henri Barbusse, référence CRPCEN : 58001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NEVERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. AL25019244

ENVOI EN POSSESSION

Insertion conforme à l'article 1378-1 du Code de procédure civile
Suite au décès de Mme Odette Marie Paulette Raymonde CHAPELOTTE, demeurant à SAINT ELOI (58000), 17 Première Impasse des Bleuets, Née à BALAISELAUX (39120), le 17 août 1942. Décédée à DIJON (21000), le 13 août 2023.
Me Stéphanie MORMICHE THOMAS, notaire à POUUGUES LES EAUX (58), 70 avenue de Paris, chargée de la succession, précise qu'il existe un testament du 18 novembre 2004 avec legs universel.
Le procès-verbal d'ouverture et de description, du 31 mai 2024, constate que les conditions de la saisine dudit légataire universel sont remplies.
Oppositions éventuelles en l'étude du notaire sus-nommé, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal JUDICIAIRE de NEVERS, de l'expédition dudit acte.
Pour avis. AL25019248

Etude de Maître Thibaut MARIE
Notaire à NEVERS (58000)
1 rue Saint Martin
CRPCEN n°58002

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :
Monsieur Julien Jean Joël SOTTY, restaurateur, et Madame Hanane ESSAADI, employée de banque, demeurant ensemble à MARZY (58180) 10 Impasse du Caillat.
Monsieur est né à DECIZE (58300) le 30 avril 1984, Madame est née à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200) le 26 novembre 1982.
Mariés à la mairie de NEVERS (58000) le 4 juillet 2009 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Modification opérée : adoption du régime de la séparation de biens tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code civil.
Notaire rédacteur de l'acte : Maître Thibaut MARIE.
Date de l'acte : 25 juin 2025.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
POUR AVIS ET MENTION
Maître Thibaut MARIE, Notaire
AL25019299

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

AU LAVOIR
SCI au capital : 100 €
LD LE PETIT NEUZILLY,
58110 MONTAPAS
RCS : 50529512 de NEVERS

Le 31/12/2022, les associés décident de la dissolution anticipée le 31/12/2022.
Liquidateur: ARRIAT NICOLE, gérant de la société demeurant 25 Chemin Longue Epine 58200 Cosne-Cours-sur-Loire.

Siège de la liquidation : 25 Chemin Longue Epine 58200 Cosne-Cours-sur-Loire.
Modification au RCS de NEVERS
AL25019075

CLÔTURE DE LIQUIDATION

MONTEL
Société en liquidation
Société civile immobilière
Au capital de 1.000 euros
Siège Social : 10, rue de Lourdes
58000 Nevers
Siège de liquidation : 41, rue d'Aubetterre
58000 Saint-Eloi
RCS Nevers 518 733 837

Le 17.06.2025, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du même jour.
La société sera radiée au RCS de Nevers.
Pour avis. AL25019163

COGEP AVOCATS
Route d'Orléans - BP 89

DISSOLUTION PAR TUP

SCEA DE LYOT
Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 226 166,00 EUROS
Siège social : La Grande Brosse
58220 DONZY
RCS NEVERS 390 319 564

L'AGE du 24/06/2025 à effet du même jour a :
- approuvé le projet de fusion par voie d'absorption de la SCEA DE LYOT par la société LANGUMIER, société civile d'exploitation agricole, au capital de 619 070 €, dont le siège social est à La Grande Brosse 58200 DONZY (RCS NEVERS 489 692 772), établi suivant acte ssp du 25/04/2025,
- et décidé que la SCEA DE LYOT serait dissoute et liquidée de plein droit à partir de la réalisation de l'augmentation de capital de la société LANGUMIER destinée à rémunérer l'apport-fusion et qu'il ne serait procédé à aucune opération de liquidation de la SCEA DE LYOT, le passif de cette dernière étant intégralement pris en charge par la société LANGUMIER et les parts échangées à raison de 1 074/2 223 parts de la société LANGUMIER pour une part de la SCEA DE LYOT.
La fusion et la dissolution de la SCEA DE LYOT sont devenues définitives à l'issue de l'AGE de la société LANGUMIER du 24/06/2025.
Pour avis, la gérance AL25019249

COGEP AVOCATS
Route d'Orléans - BP 89

DISSOLUTION PAR TUP

EARL DES VIEILLES VIGNES
Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 92 230,00 EUROS
Siège social : 16 Rue de la Carabinerie
La Grande Brosse 58220 DONZY
RCS NEVERS 803 837 072

Par décisions du 24/06/2025 à effet du même jour la société unique a :
- approuvé le projet de fusion par voie d'absorption de l'EARL DES VIEILLES VIGNES par la société LANGUMIER, société civile d'exploitation agricole, au capital de 619 070 €, dont le siège social est à La Grande Brosse 58200 DONZY (RCS NEVERS 489 692 772), établi suivant acte ssp du 25/04/2025,
- et décidé que l'EARL DES VIEILLES VIGNES serait dissoute et liquidée de plein droit à partir de la réalisation de l'augmentation de capital de la société LANGUMIER destinée à rémunérer l'apport-fusion et qu'il ne serait procédé à aucune opération de liquidation de l'EARL DES VIEILLES VIGNES, le passif de cette dernière étant intégralement pris en charge par la société LANGUMIER et les parts échangées à raison de 311/2 223 parts de la société LANGUMIER pour une part de l'EARL DES VIEILLES VIGNES.
La fusion et la dissolution de l'EARL DES VIEILLES VIGNES sont devenues définitives à l'issue de l'AGE de la société LANGUMIER du 24/06/2025.
Pour avis, la gérance AL25019251

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCEA CHAMP DES MARECHAUX
En liquidation
Siège social : Le Charmois
58290 MAUX
Siège de liquidation : 19 rue de la Cathédrale
58000 NEVERS
au capital de 49 999,92 €
RCS NEVERS - 422 234 856

Suivant délibérations d'AGE du 31 mars 2025, les associés après avoir entendu la lecture du rapport des liquidateurs, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus aux liquidateurs, les ont déchargés de leur mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à effet du 31 décembre 2023.
Comptes définitifs déposés au RCS de NEVERS.
Pour avis, les liquidateurs AL25019254

DISSOLUTION ANTICIPÉE

WIDESPIT
Société Civile
Au capital de 1000 EUROS
Siège social : La coupe renfermée
58 170 POIL
RCS 801 917 923 NEVERS

Aux termes d'une délibération en date du 31 mai 2025, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mai 2025, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des dispositions légales et réglementaire en vigueur, pour cause

de fin d'activité anticipée.
Elle a nommé comme liquidateur, Madame Nathalie VIDAL domiciliée(e) à : 29 boulevard François Pompon 21 000 Dijon, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé : La coupe renfermée 58 170 POIL.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
LE LIQUIDATEUR
Madame Nathalie VIDAL
AL25019293

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Jean-Charles GUILARD, notaire à DIJON, le 25/06/2025, a été constituée une SCI aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : « LES JARDINS DU BOIS D'ARDENET ».
Objet social : Acquisition de tous biens immobiliers et notamment achat de terrains communaux pour mettre à disposition d'associations afin de protéger cet environnement, l'écologie et la biodiversité.
Siège social : NEVERS (58000), 19 rue du bois d'Ardenet.
Capital : 77.500,00 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. NEVERS.
Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.
Co-Gérance : M. Jean-Claude BOULIN, dt à NEVERS, 6 rue Louis Vicat.
Mme Jacqueline Gabrielle Eugénie GENNET, dt à NEVERS, 19 rue du bois d'Ardenet.
Mme Sylvie Marie Thérèse PERNETTE, dt à BALE (SUISSE), 39 rue Im tiefen boden.
Pour avis, Me Jean-Charles GUILARD
AL25019231

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 15/06/25, il a été constitué la SASU suivante :
Dénomination : S.A.S.U LES JARDINS D'OLIVIER
Siège social : 35 RUE DU COMMERCE 58200 COSNE SUR LOIRE
Objet : Ventes de fruits et légumes- Ventes de produits étrangers (Italiens etc...) - Ventes de conserves artisanales à base de fruits et légumes, Ventes de pièces montées fruits et légumes et articles connexes. - Livraison à domicile et ventes à emportées
Capital : 500 €
Durée : 99 ans
Président : Monsieur LEMAIRE Olivier demeurant : 9 Bis rue du Ponceau 58200 Cosne Cours sur Loire
Cession d'actions : Les actions sont librement négociables.
Les transmissions d'actions consenties par l'associé unique s'effectuent librement.
Immatriculation au RCS de NEVERS.
AL25019232

CLE INVEST

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 6 route de Fétigny
Les Valottes
58 230 ALLIGNY EN MORVAN
Société en cours de constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 28/04/2025, il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : CLE INVEST
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 1.000 euros
ALLIGNY EN MORVAN
OBJET : L'acquisition, la gestion, l'administration et la location en meublé de tous biens immobiliers.
DURÉE : 99 années
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions.
AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote
PRÉSIDENT : Monsieur David FERRON, né le 6 février 1978 à LONGJUMEAU (91), demeurant 6 route de Fétigny, Les Valottes, 58230 ALLIGNY EN MORVAN, de nationalité française
IMMATRICULATION : au RCS de NEVERS
Pour avis,
AL25019239

DES PLUMES BLANCHES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 10/06/2025, il a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
DÉNOMINATION : DES PLUMES BLANCHES
FORME : Société à Responsabilité Limitée
OBJET : La société a pour objet l'élevage de volailles et plus généralement l'exploitation et la gestion des biens agricoles, apportés ou mis à disposition, conformément à l'article L.411-37 du Code rural et de la pêche maritime, par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société ; la vente directe des produits de l'exploitation, avant ou après leur transformation sous réserve de respecter les usages agricoles.
Ainsi que toutes opérations propres à favoriser l'accomplissement et le développement de l'objet ci-dessus, et s'y rattachant directement ou indirectement pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société. Et plus généralement, l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
CAPITAL SOCIAL : 6.000 € divisé en 600 parts de 10 € chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité.
SIÈGE SOCIAL : 1 Ravage - 58300 SAINT PARIZE EN VIRY
DURÉE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS. Son début d'activité est fixé au 10/06/2025.
GÉRANTE : Mme Alicia MARTIN domiciliée à TOURY-LURCY (58300) - Les Chapelains L'as-

socié unique cède librement tout ou partie de ses parts. En cas de pluralité d'associés, les parts se transmettent librement entre associés, entre ascendants et descendants et entre conjoints. Elles ne peuvent être transmises à des tiers qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les 2/3 des parts sociales.
La Société sera immatriculée au RCS de NEVERS.
Pour avis, AL25019238

SA ORECA
Expertise Comptable
19 rue Delorme
03000 MOULINS

AVIS DE CONSTITUTION

JMNP
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 100 euros
Siège social : 2 Impasse Raymond Coutin - 58240 ST PIERRE LE MOUTIER
Aux termes d'un acte SSP en date à SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER du 27/06/2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : JMNP
Siège : 2 Impasse Raymond Coutin, 58240 ST PIERRE LE MOUTIER
Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 100 euros
Objet : Agent commercial ; toutes prestations de secrétariat liées à la gestion administrative et commerciale
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Jean-Michel PROST demeurant 2 Impasse Raymond Coutin 58240 SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
POUR AVIS
Le Président. AL25019257

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 25/06/2025, il a été constituée une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : TRANSPORT ARTURO
Forme : SAS
Capital social : 1 000 €
Siège social : 4 chemin du petit champ - lieu dit les bertins, 58400 NARCY
objet social : transport routier de marchandises pour le compte d'autrui, exploitation de véhicules de transport. Location de véhicules industriels a usage de transport de marchandises, activité de commissionnaire de transport et de logisticien, organisation de prestations de transport pour le compte de tiers, participation de la société a toutes entreprises ou opérations commerciales se rattachant a l'objet social
Président : M. Baptiste ROLLIN demeurant 6 CHEMIN DE LA PETITE RUE, 58400 CHAMPEVOUX
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
AL25019315

YONNE

// MODIFICATION



ANNONCES LÉGALES

S.J.B.

Société d'Avocats

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

COLLIN-GOURIER TRAITÉUR

Société par actions simplifiée
Au capital de 7 500 euros
Siège social : 68 Grande Rue
89113 FLEURY LA VALLÉE
803 979 079 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 19 juin 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter du 1er juillet 2025 le nom commercial COTÉ CAMPAGNE par MC RECEPTION.
POUR AVIS
Le Président

AL25019234

MODIFICATION DU CAPITAL

Le 31.5.2025, l'associé unique de la SARL GARAGE PARET PL, capital de 600.000€, siège social - St MAURICE THIZOUAILLE, (89110) 3 ter, rue du Vieux Poux, 829 651 454 RCS SENS, a décidé d'augmenter le capital social de 400.000€ par incorporation de réserves. ANCIENNES MENTIONS PUBLIÉES : CAPITAL : 600.000€; NOUVELLES MENTIONS : CAPITAL : 1.000.000€.

AL25019243

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

FREE HORSE

SAS au capital de 2 000 euros
1 Rue des Champs aux Prêtres
89118 CHARBUY
Siret 918 563 180010

L'assemblée générale extraordinaire du 27 juin 2025, a décidé des modifications suivantes à compter du 1er juillet 2025 :
- La société prend la dénomination de MANA-HAU
Mention sera faite au Registre du commerce d'Auxerre

AL25019252

MODIFICATIONS MULTIPLES

SCI M.D.B.

SCI au capital minimum de 130000 €
31 Grande Rue
89390 Perrigny-sur-Armançon
RCS 920963634

Par décision AGE du 15/05/2025, il a été décidé :
- d'augmenter le capital social pour le porter de 130000 € à 170000 € à compter du 15/05/2025.
- Changement d'adresse du siège de la SCI, qui est transféré à l'adresse suivante : 31 Grande Rue 89390 Perrigny-sur-Armançon.
Pour avis.

AL25019310

MARCHÉS PUBLICS

Réhabilitation et rénovation énergétique de l'école et création d'une annexe extérieure

AVIS POUR UN MARCHÉ PUBLIC

Étendue de la consultation
Consultation en procédure adaptée conformément aux articles L.2120-1-2°, L.2123-1, R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.

Type de marché
Marché de travaux
Acheteur public
SIVOS DES PORTES DU MORVAN - 4 rue de la Cure - 89200 MAGNY
Tél 03 86 33 11 31
Courriel sivosdesportesdumorvan@orange.fr

Projet
Le projet porte sur la Réhabilitation et rénovation énergétique de l'école et création d'une annexe extérieure.

Décomposition en lots
Les prestations font l'objet de l'allotissement suivant :

- Lot 01 : Terrassements, réseaux et abords extérieurs CPV 45112500-0
- Lot 02 : Démolitions, gros œuvre et façades CPV 45223200-4
- Lot 03 : Ossature, charpente bois et bardage CPV 45261100-5
- Lot 04 : Couvertures tuiles, métalliques et zincingue CPV 45261211-6
- Lot 05 : Menuiseries extérieures, serrurerie et métallerie CPV 45421000-4
- Lot 06 : Doublages, cloisons et plafonds CPV 45421141-4
- Lot 07 : Menuiseries intérieures bois CPV 45421000-4
- Lot 08 : Carrelages et faïences CPV 45431000-7
- Lot 09 : Peintures CPV 45442100-8
- Lot 10 : Revêtements sol souples CPV 45432130-4
- Lot 11 : Plomberie, sanitaires et CVC CPV 45330000-9
- Lot 12 : Électricité et courants faibles CPV 45311200-2

Architecte
ATRIA ARCHITECTES - La Pyramide - 7 bis rue de la Plaine des Isles - 89000 AUXERRE
Tél 03 86 51 25 24
Courriel agence@atria-archi.com

Économiste de la construction & OPC
VEM - 6 à 12 avenue de la Turgotine - 89000 AUXERRE
Tél 03 86 51 11 77
Courriel sari.vem@wanadoo.fr

Date prévisionnelle de démarrage des travaux
La période de préparation devrait démarrer semaine 38/2025.
Les travaux devraient démarrer semaine 42/2025.

Délai d'exécution du marché
Les travaux seront exécutés, à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer dans un délai total de travaux de onze (11) mois.

Le délai de la période de préparation d'un mois est compris dans le délai global d'exécution des travaux.

Les délais d'exécution propres à chacun des corps d'états s'insèrent dans ce délai d'en-

semble, conformément au planning contractuel.

Visite du site
La visite du site est obligatoire pour tous les lots. Les visites auront lieu les :

- Mercredi 2 juillet 2025 de 08:00 à 12:00,
- Lundi 7 juillet 2025 de 08:00 à 12:00,
- Jeudi 10 juillet 2025 de 14:00 à 18:00.

Prise de RDV par courriel à sivosdesportesdumorvan@orange.fr.
Critère de choix des offres et les modalités de réponse

Sont détaillés dans le règlement de consultation. **Communication du DCE**
Le Dossier de Consultations des Entreprises est disponible par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation https://www.ternum-bfc.fr

Date limite de réception des offres
Le vendredi 1er août 2025 à 12:00.

Durée de validité des offres
Les offres sont valables pendant cent cinquante (150) jours à partir de la date limite de remise des offres.

Date d'envoi à la publication chargée de l'insertion
Date de la publication : mercredi 18 juin 2025.

AL25019306

DIVERS

Commune de LIGNY-LE-CHÂTEL

REVISION ALLEGEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération du 19 juin 2025, le Conseil municipal a prescrit une révision alléguée de son Plan Local d'Urbanisme en vue d'adapter le classement d'une zone An d'une surface d'environ 8 000 m² pour permettre l'implantation d'une infrastructure électrique liée au réseau HTA et à la présence du Poste Serain.
Cette délibération précise les modalités de concertation avec la population.
Cette délibération est affichée à la mairie.

AL25019216

SELAS CLAIRE MOREAU

Notaire
5 RUE MARCELIN BERTHELOT
89000 Auxerre

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Claire MOREAU, Notaire associée de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée « SELAS CLAIRE MOREAU NOTAIRE », titulaire d'un Office Notarial sis à AUXERRE (89) 5 rue Marcelin Berthelot, CRPCEN 89001, le 23 juin 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Christian Pierre DEFLESSELLES, né à AVALLOIN (89), le 19 avril 1950, et Madame Martine Raymond ALBRESSAC, née à ENTRAINES-SUR-NOHAIN (58) le 5 août 1951, demeurant ensemble à VAULT-DE-LUGNY (89), 14 rue du Pâtis Valloux.
Mariés à la mairie de DOMÉCY-SUR-CURE (89), le 19 octobre 1974 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, lequel n'a pas fait l'objet de modification.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL25019223

Me Jean-David FONTENEAU

Notaire
1 rue Etienne Dolet
89000 CHABLIS

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL- DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 1er août 2022,

Monsieur Daniel PATRICE, en son vivant retraité, ayant demeuré à BEINE (89800), 4, route de Lignorelles, né à BEINE (89800), le 24 juin 1954, célibataire non soumis à un pacte ou partenariat, de nationalité française, décédé à BEINE (89800), le 25 avril 2025, A consenti un legs universel. Consecutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-David FONTENEAU, Notaire à CHABLIS, le 10 juin 2025 dont la copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire d'AUXERRE le 18 juin 2025.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean-David FONTENEAU, Notaire à CHABLIS référence CRPCEN : 89009, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis
Le Notaire

AL25019320

DEMANDE DE DÉFRICHEMENT PRÉALABLE A L'IMPLANTATION D'UNE CULTURE VITICOLE

SCEV DOMAINE BERNARD DEFAIX
COMMUNE DE BEINE

AVIS DE MISE EN LIGNE

PARTICIPATION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE Opération susceptible d'affecter l'environnement.

Projet non soumis à enquête publique.
En l'application de l'article L 123-19 du code de l'environnement, un dossier de demande de défrichement déposé par la SCEV DOMAINE BERNARD DEFAIX est en ligne sur le site des services de l'État de l'Yonne.

Le dossier comprend :

- la demande d'autorisation de défrichement l'étude d'impact
- le résumé non technique de l'étude d'impact
- l'avis de l'autorité environnementale relatif à l'étude d'impact sur le défrichement/Annexe 2 du Procès-verbal de reconnaissance)

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES D'AUXERRE

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 23/06/2025 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la SAS à associé unique PROXIM GROUPE Zac Route de Paris 89700 Tonnerre (conseil, consultant). SIREN 984493437. CIP 4917. Date de cessation des paiements : 01/07/2024. Administrateur judiciaire : la SELARL DETROIT en la personne de Me ALBERTINI Rond-Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25019262

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 23/06/2025 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de Monsieur Anthony HOFF – entrepreneur individuel - 467 les Rousseaux 89520 Saint-Sauveur-en-Puisaye (achat vente d'articles de chasse et pêche). SIREN 948310065. CIP 4916. Date de cessation des paiements : 23/12/2023. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25019263

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 23/06/2025 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire avec poursuite d'activité jusqu'au 31/08/2025 au profit de Monsieur Josue LAMBERT – entrepreneur individuel - 18 allée de la Barrière 89000 Auxerre (charpente, couverture). SIREN 331115873. CIP 4918. Date de cessation des paiements : 23/12/2023. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : la SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 12 Boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25019264

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 23/06/2025 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la Sarl à associé unique JAY'S 3.0 8 Rue de Paris 89250 Mont-Saint-Sulpice (épicerie). SIREN 891892036. CIP 4919. Date de cessation des paiements : 23/12/2023. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25019265

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 23/06/2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire avec poursuite d'activité jusqu'au 30/07/2025, au profit de Monsieur Saivator DI MALTA – entrepreneur individuel - 15 Avenue du Chateau 89000 Saint Georges sur Bauloche (travaux de maçonnerie générale). SIREN 799919675. CIP 4921. Date de cessation des paiements : 01/03/2024. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25019266

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 23/06/2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS à associé unique BARBECUE SUR L'EAU 4 rue des Manières 89470 Monéteau (location de bateaux barbecue). SIREN 910295856. CIP 4922. Date de cessation des paiements : 01/07/2024. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur

- la réponse du pétitionnaire à l'avis de l'autorité environnementale

- le procès-verbal de reconnaissance des bois à défricher- la réponse du pétitionnaire au procès-verbal de reconnaissance des bois à défricher

- la note relative au projet de décision
Les personnes intéressées pourront prendre connaissance de l'ensemble de ce dossier :
du 23 juillet 2025 au 21 août 2025

ou par voie électronique sur le site des services de l'Etat :
<http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Participation-du-public-aux-decisions-en-matiere-d-environnement>

Par ailleurs, et sur demande, il peut être mis à la disposition du public, sur support papier, en préfecture d'Auxerre et sous préfectures d'Avallon et de Sens. Pour ce faire, la demande doit être présentée sur place, au plus tard le quatrième jour ouvré précédant l'expiration du délai de consultation (soit le 14 août 2025). Les pièces du dossier de consultation seront alors mis à la disposition du demandeur aux lieux et heures qui lui seront indiqués au moment de sa demande et, au plus tard le deuxième jour ouvré suivant celle-ci.

Les observations doivent être formulées jusqu'au 21 août 2025 inclus :
- par voie électronique à l'adresse suivante : ddt-sefren@yonne.gouv.fr
- ou par voie postale :

DDT de l'Yonne – service forêt, risques, eau et nature – BP 79 – 3, rue Monge – 89011 AUXERRE Cedex.

Une synthèse des observations et des propositions sera établie à l'issue de cette participation. Elle sera consultable pendant 3 mois à partir de la décision relative à la demande d'autorisation de défrichement sur le site internet des services de l'Etat de l'Yonne.

La décision sera prise par le préfet de l'Yonne, autorité compétente pour prendre la décision (Direction Départementale des Territoires - SEFREN)

AL25019305

CHANGEMENT DE NOM

Madame DAOD (Stéphanie, Alice), demeu-

rant 1 rue Raymond Clérin, SAINT FLORENTIN (89600), agissant au nom de son enfant KOUROUMA LAYE SIPAMIO (Issa, Mamadi), né le 22 juillet 2015 à AUXERRE, 89000 FRAN CE, dépose une requête auprès du garde des sceaux afin de s'appeler à l'avenir DAOD.

AL25019295

DISSOLUTION-LIQUIDATION

S.J.B.
Société d'Avocats

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SGPC
Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège : Château de Châtres
89220 CHAMPCEVRAIS
Siège de liquidation
53 Boulevard Victor Hugo
92200 NEUILLY SUR SEINE
537 972 614 RCS AUXERRE

AL25019258

L'Assemblée Générale Mixte réunie le 16 juin 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 16 juin 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Christian DUCATTE, demeurant 53 Boulevard Victor Hugo 92200 NEUILLY SUR SEINE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 53 Boulevard Victor Hugo 92200 NEUILLY SUR SEINE.

Le plan de redressement de Monsieur Davy BECKER – entrepreneur individuel - 9 Rue Germain Benard 89000 Auxerre (couverture). SIREN 519377444. CIP 4819. Commissaire au plan : la SELARL BCM en la personne de Me ALBERTINI Rond-Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre.

AL25019274

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 23/06/2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la Sarl ALEX CONCEPT AUTO - A.C.A. 59 avenue Charles de Gaulle 89000 Auxerre (Commerce de véhicules légers sur le Net). SIREN 922050919. CIP 4923. Date de cessation des paiements : 23/12/2023. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : la SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 12 Boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25019268

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 23/06/2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS à associé unique TONY MOLLION Zone Industrielle de la Lame 89160 Ancy-le-Franc (Maçonnerie). SIREN 917550964. CIP 4924. Date de cessation des paiements : 23/12/2023. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25019269

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 23/06/2025 prononçant la résolution du plan et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la Sarl à associé unique LE QUART'S 5 rue Saint Germain 89000 Auxerre (Café, bar, restauration). SIREN 535402135. CIP 4920. Date de cessation des paiements : 20/05/2025. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25019270

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 23/06/2025 prononçant la résolution du plan et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la Sarl à associé unique YEDA DESIGN 31 Grande Rue 89160 Argenteuil sur Armançon (impression numérique). SIREN 788752616. CIP 4925. Date de cessation des paiements : 01/08/2024. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire, la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre.

AL25019271

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 23/06/2025 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la SAS à associé unique YONNISTRAIN 49 Bd Vivier Merle 69003 LYON (formation, expertise coaching...). SIREN 912358082. CIP 4899. Liquidateur judiciaire : la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre.

AL25019272

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 23/06/2025 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la SAS ARDT 20 bis rue des Maraîchers 89113 Charbuy (carrelage). SIREN 922769930. CIP 4912. Liquidateur judiciaire : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY.

AL25019273

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 23/06/2025 arrêtant

l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS à associé unique VOSGES MATELAS 7 Place Sous l'Orme 89450 Asquins. SIREN 844506311. CIP 4427.

AL25019279

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 23/06/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sarl SARL PARC DE LOIRSIS DU CHABLISIEN 16 rue de la Gare 89600 Verigny. SIREN 491815718. CIP 4512.

AL25019280

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 23/06/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sarl à associé unique EG ART DESIGN 8 rue des Fauvettes 89000 Auxerre. SIREN 884561390. CIP 4824.

AL25019281

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 23/06/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sarl L'HOTEL DU COMMERCE 3 rue Gatelot 89250 Seignelay. SIREN 980950117. CIP 4825.

AL25019282

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 23/06/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sarl à associé unique OUANNE AGRI 22 rue des Vignes 89560 Ouanne (vente et réparation de matériel agricole). RCS AUXERRE 421324468. CIP 4903. Ledit jugement a désigné comme tenue d'exécuter le plan la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre.

AL25019285

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal des activités économiques d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25019237

CLÔTURE DE LIQUIDATION